

III

A partir de 1639, le nombre des séminaristes alla toujours en diminuant jusqu'à ce qu'il fut réduit à zéro. Le petit séminaire se trouva temporairement fermé pendant près de trois ans, non seulement à cause du manque de sujets, mais surtout " parce que l'on ne voyait pas de fruits notables parmi eux, commençant l'instruction d'un peuple par les enfants." Les Pères essayèrent encore de faire revivre cette œuvre ingrate. Cette fois ils adoptèrent un système plus pratique, en apparence. Chaque année ils adoptaient un certain nombre de jeunes gens de vingt à vingt-cinq ans ; ils les instruisaient pendant quelques mois, en leur faisant partager les travaux des missionnaires parmi les Français et les Algonquins. Puis, une fois raffermis dans la foi, ils étaient renvoyés chez eux.

" Cette façon de séminaire, écrit le Père B. Vimont, est aisée, et peut se faire à petits frais et est excellente, choisissant nombre de jeunes gens de vingt ou vingt-cinq ans, de bonne volonté et bon esprit, et les cultivant un automne et un hiver parmi nos Français et nos chrétiens Algonquins, leur faisant voir et goûter la profession du christianisme parmi nous et parmi des gens de leur pays même, et puis les renvoyant sous la garde et la conduite de nos pères qui vont aux Hurons."

Conformément à cette détermination des Jésuites, l'on constate par la Relation de 1643 que quatre jeunes Hurons avaient passé l'hiver précédent à Québec pour s'y instruire. Ils furent baptisés avant de retourner dans leur pays. M. l'abbé Lesueur de Saint-Sauveur fut parrain de Saotiaretschi ; Martial Piraube, M. de Repentigny et M. de la Vallée donnèrent respectivement les noms de Pierre à Ateichias, de Joseph à Atarohiat et de René à Ato kouchioïani, trois catéchumènes qu'ils accompagnèrent aux fonts baptismaux.

Mais revenons aux deux anciens séminaristes que nous avons perdus de vue, Andehoua et Teouatirhon, depuis que nous les avons laissés au sein de leurs familles. Armand-Jean passa quatre ans en contact avec l'infidélité et la barbarie sans faire la moindre souillure à sa robe d'innocence. La Providence le protégea visiblement en plusieurs occasions où sa vie fut exposée aux plus grands périls. C'était sans doute en récompense du bien qu'il faisait autour de lui, en coopérant à l'œuvre civilisatrice et religieuse des